

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 12 février 2016

PRÉSENTS: M. BELIN, M. CIELECKI, Mme ROLLAND

Mmes LELIEVRE, PEPERMANS, DOYON

Mrs ALBORS, LEJEUNE, PEPERMANS, LEHOUGRE, GUILLON,

Absent excusé représenté : Mme LOVERA a donné pouvoir à Mme LELIEVRE, Mme THIOURT a donné pouvoir à M. BELIN et M. SIMON a donné pouvoir à M CIELECKI

Absents: M. DEGRAEVE

Secrétaire de séance : Mme DOYON

Le précédent procès-verbal ayant été accepté à l'unanimité, Monsieur le Maire propose de commencer l'ordre du jour.

Ordre du jour

- 1) Monsieur Cielecki présente, à l'assemblée, le projet du bloc sanitaire au sein de l'ancienne garderie de l'école du chat perché. En effet, il est prévu de créer un espace sanitaire filles et garçons séparés ainsi qu'un toilette PMR. Dans un souci d'hygiène, le sol et les murs seront carrelés. Les lumières seront automatisées et un souffleur sèche-mains sera installé. Il est également annoncé que les conseillers volontaires effectueront ces travaux.

Coût annoncé : 22 227€

Accepté à l'unanimité.

- 2) M. Guillon fait le point sur le dossier concernant le city stade. Les équipements actuels de basketball vont être enlevés et remplacés par des panneaux aux normes pour un coût de 1 992€.L'entreprise Kompan livrera les panneaux et ces derniers seront installées par la municipalité. Des filets pare-ballons seront posés afin de ne pas gêner les riverains.

- 3) Mme Doyon annonce au conseil les nouveaux tarifs retenus lors de la commission cimetière du 3 février 2016.

Pour une concession simple :

- 15 ans : 150 €
- 30 ans : 250 €
- 50 ans : 400 €

Pour une concession columbarium :

- 15 ans : 200 €
- 30 ans : 300 €
- 50 ans : 500€

Accepté à l'unanimité.

- 4) M. Belin présente à l'assemblée le nouveau règlement pour la salle Belle Gabrielle. Les tarifs restent inchangés ; il sera procédé à un état des lieux qui sera à signer au début et à la fin de chaque location de la salle. Il est également décidé de nommer des référents qui pourront intervenir en cas de problème: Mme Rolland, M. Guillon et M. Lehougre ainsi que M. Belin et M. Cielecki. Désormais leurs numéros apparaîtront sur la convention de la salle.
- 5) M Belin a reçu la visite d'une restauratrice qui lui a présenté un projet de foodtruck sur Montceaux-les-Meaux. Cette dernière sera à l'essai durant un mois et interviendra le dimanche soir sur la place de la mairie. Au terme de cette période, elle devra s'acquitter d'une redevance de stationnement.
Accepté à l'unanimité.
- 6) La borne pour les voitures électriques devait être installée fin 2015. Le retard pris dans les installations par les prestataires sollicités par le SDESM occasionne un nouveau délai au premier semestre 2016. L'installation sera équipée de sorte que deux voitures puissent charger simultanément leurs batteries respectives.
- 7) Réfection de la place de la mairie : un enrobé et gravillonnage permettront de combler les nids de poule de la Place. Des pavés en grès anciens seront posés afin de délimiter les espaces de parking, les espaces engazonnés et la place proprement dite.
Accepté à l'unanimité.
- 8) Renforcement PLU : MM. Cielecki et Lehougre proposeront en septembre un exposé des pistes de renforcement de ce PLU afin de protéger notre village des projets immobiliers risquant de dénaturer son caractère.
- 9) Bilan école de la réunion parents : les parents sont globalement très satisfaits des activités proposées dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP).
Une commission scolaire se réunira dans les semaines à venir afin de statuer sur les demandes de scolarisation d'enfants extérieurs au village.
L'usage des tablettes acquises en septembre s'intensifie. Actuellement les professeures utilisent des outils gratuits et un abonnement sera pris en charge par la Mairie pour conduire des activités plus élaborées. Un journaliste va venir faire un reportage sur l'école et l'utilisation des tablettes le jeudi 18 février.
- 10) Questions diverses : L'entreprise Pepermans a fait une offre pour l'acquisition des deux lots (lots B et C sise 3 rue de Lizy) pour un montant de 150 000€ net vendeur. M. Pepermans présente son projet qui permettra d'installer le siège de son entreprise sur la commune de Montceaux-lès-Meaux ainsi que la construction d'un pavillon. Ce projet est soumis à une délibération.
Pour : 10
Abstention : 1
- 11) Bilan et projets CMJ : Les membres se présentent et exposent les activités qu'ils ont menées durant l'année.
Ils ont, dans un premier temps, organisé une collecte de jeux, jouets, livres lors de la brocante.
Un concours de dessin a été organisé pour sensibiliser les automobilistes à la sécurité des enfants en particulier ainsi que sur la propreté du village ainsi qu'une journée multisport.
Ils ont participé à la cérémonie du 11 novembre à Meaux et ont apporté la flamme sacrée à Montceaux-lès-Meaux.

Ils ont également organisé une soirée film. Une partie de bowling et de lasergame a eu lieu dans l'hiver.

En dernier lieu, une bourse aux jouets a été créée grâce à leurs efforts.

En 2016, la collecte pour les Restos du Cœur a déjà été réalisée et a permis de distribuer 225 repas. Ils ont visité les locaux des Restos.

Des nouveaux projets pour 2016 : un pique-nique, un tournoi de pétanque et d'autres activités sportives...

Questions diverses

M. Albors demande si les jeux installés rue de Saint Jean sont bien utilisés par les enfants du village. Ils sont assez peu fréquentés en hiver et beaucoup plus en été.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h15